Envoyé en préfecture le 23/02/2026
Reçu en préfecture le 23/02/2026
Publié le
ID : 022-212203657-20260216-2026_02_04-DE

COMMUNE DE TREMARGAT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 16 FÉVRIER 2026

Nombre de conseillers	
En exercice	**08**
Présents	**06**
Votants	**07**

Date de la convocation :
9 février 2026

Secrétaire de séance :
Madame Catherine ROUXEL

Le **seize février deux mille vingt-six à vingt heures et trente minutes**, les membres du Conseil Municipal de la commune de Trémargat se sont réunis, sur convocation de Monsieur François SALLIOU, Maire, en salle du Conseil Municipal à la Mairie de Trémargat.

ETAIENT PRÉSENTS : Monsieur François SALLIOU, Madame Nadine HAMON, Madame Audrey COUTÉ, Madame Catherine ROUXEL, Monsieur François JEGOU, Monsieur Antoine MARIN.

ETAIENT REPRÉSENTÉS : Madame Agnès CASSIN (pouvoir à Monsieur Antoine MARIN).

ETAIENT ABSENTS : Monsieur Éric BREHIN

DÉLIBÉRATION N°2026_02_04
DESIGNATION DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR
CLASSEMENT DES VOIES COMMUNALES ET DES CHEMINS RURAUX

A la suite de la séance du Conseil municipal du 12 janvier 2026, la Sous-Préfecture des Côtes d'Armor a transmis à la commune de Trémargat la liste des commissaires enquêteurs disponibles pour conduire les enquêtes publiques relevant de sa compétence.

Dans ce cadre, Monsieur Antoine MARIN et Madame Catherine ROUXEL, conseillers municipaux, propose la candidature de Monsieur Jean-Pierre SPARFEL, Ingénieur des travaux géographiques et cartographiques de l'État à la retraite, résidant à PAULE. Cette proposition s'appuie sur son expertise technique et son expérience, jugées adaptées à la complexité du dossier concernant le classement des voies communales et des chemins ruraux de la commune.

Une rencontre a été organisée le 11 février 2026 entre Monsieur le Maire, Madame ROUXEL et Monsieur SPARFEL. Au cours de cet entretien, ce dernier a présenté les modalités de constitution du dossier d'enquête publique ainsi que les étapes clés de la procédure. Il a également souligné l'importance de lancer cette enquête en avril 2026, afin d'éviter tout chevauchement avec le calendrier électoral et garantir ainsi la sérénité du processus.

Envoyé en préfecture le 23/02/2026
Reçu en préfecture le 23/02/2026
Publié le
ID : 022-212203657-20260216-2026_02_04-DE

Le Conseil municipal est donc invité à se prononcer sur la désignation de Monsieur Jean-Pierre SPARFEL en qualité de commissaire enquêteur pour conduire l'enquête publique relative au classement des voies communales et des chemins ruraux de Trémargat.

Considérant que le classement des voies communales et des chemins ruraux constitue une opération d'aménagement du territoire susceptible d'affecter les droits des administrés et les usages locaux. À ce titre, il est essentiel de garantir une information transparente et une participation effective du public, conformément aux principes posés par le Code de l'environnement et la Charte de l'environnement.

DÉCISION

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

DÉSIGNE Monsieur Jean-Pierre SPARFEL, Ingénieur des travaux géographiques et cartographiques de l'État à la retraite, demeurant à PAULE, en qualité de commissaire enquêteur pour conduire l'enquête publique relative au classement des voies communales et des chemins ruraux de la commune de Trémargat.

AUTORISE le Maire à signer tous les actes et documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération, notamment la notification de la désignation à Monsieur SPARFEL et à la Sous-Préfecture des Côtes d'Armor.

La secrétaire de séance	Le président de séance
Madame Catherine ROUXEL	**François SALLIOU**
Conseillère municipale	**Maire**

